



Le petit Laugnacais



N° 06 Décembre 2016



Le mot du maire

L'année 2017 se profile à l'horizon avec son lot d'incertitudes, de craintes mais aussi d'espérance. Nous présenterons les vœux le samedi 14 janvier à 11 heures à la salle des fêtes.

En attendant, 2016 sera à marquer comme une année bien remplie, très intense pour notre commune.

Le Conseil Municipal a dépensé beaucoup d'énergie pour répondre aux attentes de l'Etat compte-tenu des multiples réformes auxquelles nous devons nous adapter : le document unique, la loi Notre, etc ... autant de sujets qui nous prennent un temps considérable.

Simultanément, sur décision préfectorale, il a fallu amorcer un rapprochement entre la Communauté de Communes de Prayssas et celle d'Aiguillon dans le but de créer une seule entité à compter du 1er janvier 2017.

De fait, depuis plus de 6 mois, les réunions se succèdent à un rythme effréné afin d'harmoniser nos compétences ; la bonne volonté des uns et des autres a permis d'avancer même s'il reste encore quelques points à définir.

Le rapprochement que nous avons demandé auprès de l'agglomération d'Agen ayant été rejeté, notre ambition et notre volonté sera de tirer notre épingle du jeu en étant très actif au sein de la future Communauté de Communes.

Concernant Laugnac, vous verrez, en parcourant ce Petit Laugnacais, qu'après avoir réalisé au printemps notre salle polyvalente, nous avons maintenu la cadence pour relancer définitivement notre commune : du matériel pour les écoles, pour la salle polyvalente, un camion pour remplacer l'ancien, etc... mais aussi la voirie et l'entretien de nos bâtiments communaux.

A présent, il me reste à vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Amicalement
Votre Maire
Jean-Marc Llorca

Le maire
et son équipe municipale
vous souhaitent une
Bonne année

2017

Nous vous donnons rendez-vous
Le samedi
14 janvier 2017 à 11h
à la salle des fêtes de Laugnac
pour la cérémonie des vœux.

Horaires et coordonnées des services public Laugnacais

■ Mairie

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 / Jeudi, vendredi de 9h à 12h /
Samedi permanence de 10h à 12h.
Tél. : 05 53 68 82 93 / Fax : 05 53 68 78 38 / Email : mairiedelaugnac@wanadoo.fr

■ Agence postale

Du lundi au vendredi de 13h40 à 15h55 / Samedi de 9h00 à 11h30
Tél. : 05 53 68 82 14

■ Bibliothèque

Vendredi de 15h30 à 17h hors vacances scolaires (1^{er} étage de la mairie)

Horaires et coordonnées des services public Prayssas

■ Communauté de Communes Prayssas

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13h30 à 17h30
Tél. : 05 53 95 29 48 / Email : cdcprayssas@orange.fr
Site internet : www.cc-cantonprayssas.fr

■ Déchetterie Prayssas

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 05 53 87 44 13

■ ADMR Prayssas

Tél. : 05 53 95 90 35

► Travaux - Investissements année 2016

• 2016 a été une année importante en investissements avec, bien sûr, la fin de la rénovation de notre salle des fêtes, de sa toiture, l'achat d'un podium, d'une auto-laveuse de sol ainsi que divers matériels.

D'autres achats ont été effectués, notamment :

- une armoire réfrigérée pour la cantine scolaire,
- un camion, l'ancien étant hors service,
- le changement du chauffe-eau du vestiaire du stade de foot,
- le remplacement de la chaudière alimentant l'appartement au-dessus de l'ancienne poste ; les menuiseries de cet appartement seront changées prochainement,
- l'enrouleur pour le stade,
- la porte de l'église Saint-Vincent refaite grâce à notre conseiller municipal, Alain Cros que nous remercions.

► Voirie et Urbanisme

En 2016, divers travaux ont été réalisés et notamment :

- réfection du chemin de « La Plaine » avec participation des riverains,
- réfection de l'accès à l'Église de Marsac,
- réfection de la voirie du « Chemin bas » (cœur de bourg),
- réfection de la place de la Mairie,
- travaux de point à temps (bouchage de nids de poule) réalisés par les Services Techniques de la Communauté de Communes,
- VC2 (route du Stade) : retraitement en place de la chaussée, travaux financés par la Communauté de Communes.

Prévisions 2017

Outre l'entretien courant des chemins ruraux, la commune souhaite engager 2 chantiers importants :

- Etude et engagement de procédures d'aliénation / cession de chemins ruraux.
- La commune se propose d'étudier et d'engager des procédures d'aliénation / cession de chemins ruraux aux propriétaires riverains dès lors qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public et dans le respect des règles de procédure posées par

l'article L161-10 du Code rural : « Lorsqu'un chemin cesse d'être affecté à l'usage du public, la vente peut être décidée après enquête par le conseil municipal, à moins que les intéressés groupés en association syndicale conformément à l'article L161-11 n'aient demandé à se charger de l'entretien dans les deux mois qui suivent l'ouverture de l'enquête ».

Toute personne intéressée par cette procédure est donc invitée à se présenter à la mairie, de préférence le jeudi matin.

L'adressage

L'adressage est une opération qui permet de localiser sur le terrain une parcelle ou une habitation c'est-à-dire de « définir son adresse » à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la numérotation ou la dénomination des rues et des constructions.

L'adressage a plusieurs objectifs et les enjeux sont importants :

- Améliorer le repérage et l'orientation,
- Faciliter les interventions d'urgence : ambulances, pompiers, Gendarmerie...

► Opération façades « Cœur de Bourg »

Pour rappel, la délibération du 11 juin 2012 du conseil de la Communauté de Communes de Prayssas avait institué un régime d'aide à la rénovation des façades pour les administrés possédant un immeuble situé dans les communes ayant défini un périmètre de ravalement obligatoire de façades en centre bourg.

Ce dispositif est reconduit sur quelques mois.

L'aide de la communauté de communes varie de 20 à 40 % du montant des travaux et plafonnée à 8 000 euros HT.

Les travaux concernés sont : ravalement de façade, réparation ou remplacement de menuiseries, zinguerie, traitement des ferronneries...

Pour tout renseignement, s'adresser à :

SOLHA

Tél : 05 53 77 35 00

Info47@solha.fr

► Subventions Municipales

Depuis des décennies, la commune subventionne les associations ainsi que les écoles.

Le régime d'aide est très réglementé ; ainsi, il appartient à chaque président d'association de nous transmettre un bilan financier détaillé dans les délais impartis pour que la commune puisse verser ces aides.

Pour 2017, il est impératif de nous adresser vos bilans avant la fin juin afin que vous puissiez recevoir vos subventions.

La nouvelle équipe municipale a maintenu les mêmes sommes que précédemment à l'ensemble des associations... personne n'a été oublié !

Voici la liste des bénéficiaires de la commune recevant une subvention :

- Anciens Combattants (C.A.T.M.)
- Association Loisirs Laugnac (A.L.L.)
- Association Parents Elèves (A.P.E.)
- Association Sportive Laugnac (A.S.L.)
- Association Gym / Entretien
- Club les Colchiques (Ainés Ruraux)
- La Boule Laugnacaise
- Récréart
- Société de Chasse Laugnac
- Ecole maternelle
- Ecole primaire

► L'appartement de l'ancien presbytère est à louer

Situé au 1^{er} étage d'une surface d'environ 100 m², comprenant cuisine américaine, 2 chambres, salle de bains, toilettes. Chauffage central gaz propane (citerne). Jardinnet privatif.

loyer : 550 € mensuel

Renseignements en mairie : 05.53.68.82.93



► Succession Robert BOIN

Monsieur BOIN est décédé le 1^{er} septembre dernier ; il habitait au lieu-dit « la Tuque » depuis de nombreuses années.
Récemment, son notaire nous a avisés du désir de Monsieur BOIN de léguer l'ensemble de ses biens à la commune de Laugnac par voie testamentaire.

Nous lui en sommes très reconnaissants et avons accepté ce legs. Il appartient désormais à son notaire d'évaluer ce don et de nous en faire part dès que tous les éléments seront en sa possession.

Nous vous tiendrons donc informés ultérieurement.

► Esprit de citoyenneté

• **Nous constatons encore que trop de cartons et de bouteilles sont déposés autour de nos poubelles de tri sélectif.**

Il est regrettable que le bien-être de notre village soit perturbé par de tels comportements.

La municipalité vient d'investir dans des cache-containers afin que la vue du site soit atténuée. Aussi, nous vous remercions pour votre vigilance afin que la propreté de notre commune demeure.



► Brûler ses déchets verts et ses déchets ménagers



• **Le brûlage à l'air libre de ses déchets est interdit.**

Brûler ses déchets peut non seulement causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée mais aussi entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.

Le maire de la commune est chargé, sous le contrôle administratif du Préfet, de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). Il doit faire respecter les dispositions du Règlement sanitaire départemental (RDS).

Cas particulier des déchets verts

Selon la classification des déchets du code de l'environnement, les déchets verts issus des jardins et parcs entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 sur l'élimination des déchets du RSD : "Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de tout autre déchet est également interdit."

Cette réglementation s'applique lorsqu'une plainte est déposée à l'encontre d'un particulier brûlant des déchets verts.

Inscription liste électorale DERNIER DELAI

Nous rappelons que la date limite d'inscription sur la liste électorale est le **31 décembre**.

Une permanence sera assurée de 10 h à midi ce jour-là.

Merci de vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe, avis d'imposition).



► INFORMATION : Syndicat EAU 47

Soucieux d'expliquer les missions qui lui incombent et de présenter les actions menées, le Syndicat Eau47 a réalisé un film pédagogique sur le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), à destination des élus et du grand public. Le film expose plus particulièrement le contrôle des systèmes d'ANC existants.

Nous vous invitons à le visionner sur le site internet d'EAU47 : il est visible sur la page d'accueil (dans le bloc vidéo de droite) <http://www.eau47.fr/>

► Commerçants itinérants

Dans le Petit Laugnacais de juin nous avons déjà évoqué ce chapitre concernant nos commerçants itinérants qui se rendent « Place Pédoussaut » tous les vendredis après-midi.

Nous avons trouvé cette solution en espérant que la situation se décante un jour sur l'ouverture d'un commerce jouxtant la mairie.

Nous comptons sur vous le vendredi afin d'encourager ces 3 commerçants (pizzaiolo, boucher, nouveau marchand de fruits et légumes).

► Dynamisme et engagement... du côté des écoles

- Pour la troisième année, la municipalité s'engage sur l'animation périscolaire.

Quel bonheur pour nous que de voir notre équipe de bénévoles poursuivre son investissement dans cette aventure collective avec un enthousiasme et une créativité qui ne cessent de croître.

La réussite de ce travail se mesure également à la participation, l'implication des enfants qui n'hésitent pas à s'inscrire aux ateliers, à participer avec une soif de découverte et de curiosité toujours en éveil.

Aujourd'hui, une vraie expérience collective s'est mise en marche dans notre village !

Bravo à vous tous, enfants, bénévoles, parents, employés municipaux et enseignants !

- Sur ce premier trimestre nous avons proposé aux enfants plusieurs ateliers :

- Atelier Scrapbooking animé par Raymonde Carcagno
- Atelier Arts Plastiques animé par Jean Vigué
- Atelier Informatique animé par Jacques Ojeda
- Atelier Découverte du Monde animé Monique Ducos et Yolande Caldo
- Atelier du Petit Ecrivain animé par Martine Fain
- Atelier Créatif animé par Elodie Sanz, Sylvie Champeroux et Francine Bouet



Autant d'activités qui offrent à nos enfants un espace possible d'expression, de créativité, de découverte et d'écoute.

Courant Décembre, nous programmerons les activités du second trimestre 2017.

- Une nouvelle équipe éducative

Saluons l'arrivée de notre nouvelle directrice d'école Primaire Aurélie Bardin dont nous avons pu d'emblée remarquer l'énergie, la volonté, la motivation à enseigner sur un territoire rural.

Avec, à ses côtés, Catherine Lapervenche et Hélène Subervie, directrice de l'école maternelle nous pouvons compter sur une belle équipe éducative à Laugnac !

► Les écoles

Lors de notre campagne électorale, nous nous étions engagés à faire de nos écoles une priorité absolue.

Au fil des années, en concertation avec nos institutrices, nous améliorons le confort et le matériel mis à disposition.

Les effectifs sont stables ; le budget consacré aux écoles concernant le fonctionnement est en hausse notable. Nous vous relatons ci-dessous, pour information, l'ensemble des postes budgétaires liés aux écoles.

Nous poursuivrons cet effort dans le temps, avec la ferme intention de maintenir nos effectifs.

L'investissement est variable d'une année à l'autre en fonction, bien évidemment, des projets.

DEPENSES FONCTIONNEMENT ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Désignation	Coût annuel en euro
Electricité	1 300
Gaz	2 950
Fuel	2 850
Eau	530
Portage de repas traiteur	22 300
Télécommunication	1 120
Maintenance matériel	460
Assurance bâtiments scolaires	610
Fournitures d'entretien	1 000
Fournitures de petit équipement	880
Location photocopieurs	1 600
Personnel (ATSEM - Adjoint Animation - Cantinière)	53 410
Fournitures scolaires	2 900
Coopérative scolaire Ecole maternelle	700
Coopérative scolaire Ecole primaire	1 100
Transport sorties piscine	1 200
TOTAUX	94 910

>> ZOOM

Lucienne et Roger ROUMET...

La famille ROUMET est installée sur Laugnac depuis 1880 et impliquée dans la vie de la commune. En effet, le grand-père de Roger, Jean ROUMET a été conseiller municipal une vingtaine d'années soit jusqu'en 1936.

Agriculteurs sur plusieurs générations, Roger a continué et développé la culture fruitière (pêchers, pruniers), la production de lait et la polyculture. A la création du Marché d'Intérêt National d'Agen en 1961, il fait partie des premiers agriculteurs à livrer sa production de fruits.

C'est lors d'une fête au hameau de Saint-Julien en 1950 qu'il rencontre Lucienne qu'il épousera le 27 octobre 1951 soit 65 ans de mariage cette année... bon anniversaire !!!

De cette union, naîtront 3 enfants : Gilberte, Gabriel, Gérard. Puis, la famille s'agrandira avec 6 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants. Lucienne a épaulé Roger aux travaux de l'exploitation tout en assumant son rôle de femme au foyer.

Toute leur vie a été animée par la passion de la terre et l'amour du travail bien fait. A 88 ans, Roger taille toujours ses arbres fruitiers !

C'est tout naturellement que Gabriel reprend la succession de l'exploitation en 1978 lors de son mariage avec Chantal.



>> ZOOM

Jean-Jacques PATROUILLEAU...

« Originaire de Bordeaux, je suis arrivé à Agen, pour raisons professionnelles, en février 1979 après un passage dans les Charentes.

Educateur de l'I.M.Pro de Vérone pendant 34 ans, j'ai travaillé avec passion à l'accompagnement de jeunes adolescents en difficulté. Les aider à construire un projet leur permettant d'accéder à une autonomie sociale et professionnelle fut pour moi une source de motivation quotidienne ...

Aimant le foot depuis le plus jeune âge, après avoir été joueur, c'est naturellement que je suis devenu entraîneur des minimes de l'AS Caoulet pendant les années 80.

Là aussi, j'ai vécu de grands moments avec ces jeunes footballeurs ; une belle aventure ...

D'ailleurs, c'est ainsi que j'ai rencontré ma compagne avec qui je partage ma vie depuis 36 ans.

En 1991, nous sommes venus vivre à Laugnac. Nous prenons beaucoup de plaisir et de temps, à entretenir notre havre de paix. Autres plaisirs : la marche et la randonnée en montagne l'été ainsi que la généalogie.

Et depuis 3 ans, je participe aux après-midi récréatives des personnes âgées de Laugnac avec Jocelyne et Christiane ; un moment de partage qui fait du bien à tous ... »

C'est pour son dévouement auprès des personnes âgées que nous avons souhaité faire un zoom sur Jean-Jacques.

Sa gentillesse, sa discrétion et son sens du partage font le régal des personnes qui participent aux activités du jeudi après-midi dans la salle des Associations, place Pédoussaut.

Nous le remercions pour son aide précieuse et efficace.



► Association Loisirs Lagnac (ALL)

Malgré un temps capricieux, la fête de la musique et la fête votive se sont bien déroulées.

En espérant une continuité de notre association, nous recherchons des bénévoles afin de poursuivre les festivités dans notre village.

Actuellement, une quinzaine de personnes sont prêtes à s'investir dans l'association ; un bureau devra être formé d'ici la fin de l'année

afin de pouvoir espérer continuer l'aventure et que notre fête votive perdure.

Un coup de main serait le bienvenu !

Le comité des fêtes souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Lagnacais.

► L'Association des Parents d'Elèves (APE)

Ecoles Maternelle et Élémentaire de Lagnac

• Les objectifs de l'APE sont les suivants :

- soutenir activement les projets et actions des enseignants,
- organiser des événements à thème autour de l'école afin de favoriser des temps d'échanges conviviaux enfants/adultes.

• Au cours de l'année scolaire précédente, l'APE a permis, grâce à votre participation et votre mobilisation lors des diverses manifestations, de :

- participer financièrement aux projets touchant à la vie de nos deux écoles ; piscine, projets pédagogiques avec les maîtresses.
- divertir les enfants des écoles grâce à la boom surprise, le carnaval, la chasse aux œufs, la kermesse.

Composition du bureau pour l'année 2015 - 2016

Président : Fabrice LORENZON (papa d'Hémy, Charles)
 Vice-président : Jarno LORENZATO (papa de Chiara)
 Trésorière : Virginie DOMECH (maman d'Eva)
 Vice-trésorière : Sophie NOWACKI (maman de Pierre)
 Secrétaire : Stéphanie BAIZE (maman de Mylena)
 Membres : Blandine DELAGE (maman de Clémence)
 Lydie SAZI (maman de Paul)
 Dimitri RIZZI (papa d'Eva)
 Julien MADELPUECH (papa de Bérénice et Esteban)
 Edwige ALCARAZ, (maman de Jade)
 Fanny SALAFRANQUE (maman d'Axel, et de Kélya)
 Vincent BELFIO et Marie Charlotte AZAIS (parents de Timothee)

• Calendrier des manifestations prévues par l'APE pour l'année 2017 :

- le vendredi 10 Mars : Carnaval à l'école puis boom à la salle des fêtes
- le vendredi 14 et samedi 15 avril : Marché aux fleurs + Chasse œufs de Pâques
- le vendredi 30 juin : Fête des écoles, suivie de la kermesse

Réservez ces dates sur vos agendas et n'hésitez pas à en parler autour de vous : famille, amis, voisins, collègues... Tout le monde est bienvenu !

Rejoignez-nous sur facebook
 @APELAUGNAC

L'APE



► L'ASL

Le foot, c'est reparti...

• La saison de l'AS LAUGNAC est repartie avec une forte augmentation des effectifs (114 licenciés contre 95 l'an passé) :

- Séniors / vétérans : 40
- Ecole de foot : 65
- Dirigeants / arbitres : 9

L'école de foot se compose d'enfants de 5 à 14 ans dans les catégories U7, U9, U11, U13 et U15 (en entente avec Laroque).

Cette année, le club a une nouvelle équipe : les vétérans. Elle joue les vendredis soir à 21h, après l'entraînement des séniors. Une première manifestation organisée par le club a eu lieu le 24 septembre : une soirée moules-frites, une réussite grâce à la participation des bénévoles du club et à la venue des nombreuses personnes du village et des alentours que nous remercions.

Les prochaines manifestations seront :

- Repas dansant : 1^{er} avril 2017
- Festifoot (tournoi des jeunes) : 3 juin 2017
- Tournoi de Pentecôte (tournoi de séniors) : 4 juin 2017

Rendez-vous au bord des terrains pour encourager nos équipes !

L'AS LAUGNAC



► Le club Générations Mouvement " Les Colchiques "



Comment s'est déroulée l'année ?

2016 a vu les activités du club se succéder.

En janvier l'Assemblée Générale a réuni 144 adhérents

18 mars : Un repas spectacle au Petit Paradis à Pont du Casse

2 Juin : Sortie à Périgueux avec la visite de la ville en petit train et diverses visites

7 au 9 septembre : Voyage en Cantabrie

2 octobre : loto dans la salle des fêtes

20 Novembre : Repas de l'amitié dans cette même salle où nous avons célébré les anniversaires de mariage :

- 2 couples pour Noce de Palissandre (65 ans)

- 5 couples pour Noce d'Or (50 ans)

Avec un bon repas, très belle journée passée dans la joie et la bonne humeur

18 Décembre : Grand loto de Noël

Et bien sûr, nos rendez-vous tous les mardis avec nos jeux de loto et belote qui ont lieu maintenant dans notre magnifique salle des fêtes. La randonnée pédestre tous les jeudis.

Si vous voulez passer des moments de convivialité, nous vous invitons à venir nous rejoindre.

La secrétaire



► Calendrier des festivités de janvier à juillet 2017

Date	Type de manifestation	Horaire	Organisateur
10 mars 2017	Carnaval + boom	-	Association Parents Elèves
1 ^{er} avril 2017	Repas dansant	20 h	Association Sportive Laugnac Foot
14 et 15 avril 2017	Marché aux fleurs + chasse aux œufs de Pâques	-	Association Parents Elèves
03 juin 2017	Festifoot (tournoi des jeunes)	journée	Association Sportive Laugnac Foot
04 juin 2017	Tournoi de Pentecôte (seniors)	journée	Association Sportive Laugnac Foot
30 juin 2017	Fête des écoles + kermesse	18 h	Association Parents Elèves

Éléments transmis par les associations, sous réserve de modifications par les organisateurs

Tous les mercredis soir : Gymnastique à partir de 17 h

Tous les dimanches après-midi : Pétanque à partir de 14 h 30

Tous les vendredis la bibliothèque municipale vous accueille de 15 h 30 à 17 h 30 hors vacances scolaires au 1^{er} étage de la Mairie

► Dernière minute :

L'ALL, lors de la réunion du 15 décembre 2016, a formé son bureau, pérennisant ainsi cette association forte d'une vingtaine de membres. Madame Cheyviolle est devenue la nouvelle présidente.

Contact : Tél. 06 77 22 58 80

► Crèche de Noël

- L'église Saint Vincent de Laugnac sera ouverte de 14 h 30 à 17 h :
- Lundi 26 décembre 2016
- Mercredi 28 décembre 2016
- Vendredi 30 décembre 2016



• Les entreprises Laugnacaises

BOULANGERIE - PATISserie **LA PANETIERE ANCIENNE**

Le bourg
Tél : 05 53 95 57 31

CENTIGRAMME

M. Allemane
Tél : 05 53 87 69 93

CRISTELCOIF

Mme Allemane
Tél : 06 32 38 69 24

CHARPENTE COUVERTURE **LISSANDRES-LEFORT**

Tél : 05 53 41 84 29

LORENZATO JM-GARAGE

Garage MOTRIO et matériel agricole
Tél : 05 53 68 83 34

LORENZON Christelle

Conseil en image
Port. : 06 63 45 41 29

LORENZON Fabrice

Ingénierie patrimoniale -
Mandataire Gan Patrimoine
Port. : 06 26 02 86 30

TAXI FRANCK ET PRISCILLE

Tél : 05 53 66 62 94
Port. : 06 09 57 47 21

TRANSPORTS SAZI

Tél : 05 53 68 82 27

SO'FERM

OULDIJ Rabah
Serrurerie-menuiserie-métallerie
Port. : 06 88 28 26 09

*Si des entreprises existantes
souhaitent figurer dans cette liste,
merci de contacter la mairie.*

► L'état civil

NAISSANCES

Océane, Madeleine, Myriam MARTIN née le 24 août 2016

MARIAGE :

Pauline PIEPLU et Frédéric SANCHEZ le 16 juillet 2016

Peggy DEKENS et Antoine REVERTE le 20 août 2016

DÉCÈS :

Gérald ZARAGOZA, 53 ans, le 25 juillet 2016

Robert BOIN, 89 ans, le 1^{er} septembre 2016

Angéline HAOUALI née LETHEULE, 49 ans, le 28 novembre 2016

Guy AMBLARD, 91 ans, le 2 décembre 2016

Cette année, Laugnac a été durement frappé par de nombreux décès. Nous adressons à toutes les familles endeuillées un signe amical de réconfort et de compassion.

• Nos commerçants itinérants

BOUCHERIE PHILIPPE DE LAYRAC

Boeuf blonde d'Aquitaine, veau fermier,
produits d'élevage locaux
Tél. : 05 53 48 35 14

Pizza Di Angelo

Pizza artisanale
Port. : 06 88 12 34 60

Nouveau

M. Laboup

Marchand de fruits et légumes,
professionnel depuis plus de 30 ans..

• Contacts des associations Laugnacaises

ALL Association

Loisirs Laugnac :

Président : Cheyviolle Marie-Louise
Tél : 06 77 22 58 80

APE Association **des parents élèves**

Président : LORENZON Fabrice
Tél : 05 24 29 61 87

Gymnastique Volontaire

Présidente : CHAUVEL Patricia
Tél : 06 61 62 42 83

AS Laugnac foot :

Président : M. BARDINA Laurent
Tél : 06 13 22 02 73

La Boule Laugnacaise:

Présidente : M. PROTIN Michel
Tél : 06 71 63 88 04

Les Colchiques :

Présidente : BALESTIE Marie-Claude
Tél : 05 53 95 00 12

Anciens Combattants

Président : LACAM Hervé
Tél : 05 53 68 87 04

Chasse :

Président : M. MIRASSOU Pierre
Tél : 05 53 68 80 25

Récréart :

Président : M. VIGUÉ Jean
Tél : 05 53 68 88 20

LES 400 BULLES

Présidente : Mme MINETTO Corinne
Tél : 05 53 67 16 80

ASEQ (Sauvons l'Eglise de Quissac) :

Président : BIBERSON Philippe
Tél : 05 53 98 46 51



Paysages et Patrimoines de la Communauté de Prayssas

L'association participe, depuis sa création en 2017, à l'inventaire et à la réflexion en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel et bâti.

Depuis les années 50 plus de 20% du patrimoine rural auraient disparu, victimes de l'indifférence générale.

Une prise de conscience a peu à peu permis d'endiguer ce phénomène et la place grandissante du tourisme dans l'économie locale aura sensibilisé les élus à l'importance de notre cadre de vie et à la nécessité de le protéger et d'en assurer la transmission aux générations futures.

Au fil des années PPDP s'est dédiée :

- à mettre en évidence l'intérêt économique majeur de la navigation sur le Lot jusqu'à l'avènement du chemin de fer
- à dresser un inventaire du patrimoine bâti de nos 10 communes
- à étudier les moulins, les maisons fortes, les pigeonniers...
- à recenser les cloches de nos églises et découvrir l'art campanaire
- à inventorier les arbres remarquables du Canton

Tout ce travail collectif est mené au travers de sorties-découverte, il s'est traduit par des expositions à l'occasion des Journées du Patrimoine dans nos différentes communes.



Pour 2016/2017 nous menons une étude de l'ensemble des matériaux de construction traditionnels : pierre, chaux, argile, bois, fer, leur extraction et leur mise en œuvre, dans le but d'organiser une exposition en y associant les artisans locaux qui perpétuent les savoir faire traditionnels.

Nous participons également aux travaux de mise à jour du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et sommes présents à l'occasion de diverses manifestations : nuits d'été du Conseil Départemental avec la présentation historique de nos villages, Journées du Patrimoine, organisation de soirées cinéma sur la vie paysanne etc...

Outre les élus et la population, désormais parties prenantes, nous aimerions associer, intéresser et motiver la jeune génération afin de lui apprendre à connaître, à aimer et à défendre ce patrimoine qui est le lien avec notre histoire, notre culture, et qui conditionne grandement notre cadre de vie.

Si ces thèmes vous touchent, venez vers nous, en adhérant à l'association et en participant à ses activités.

Contacts : PPDP - en mairie - 47360 PRAYSSAS

ppdp.prayssas@gmail.com

Tél : 05 53 88 28 99

Information générale

Le Pays de la Vallée du Lot 47, appelé Smau47 (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot 47), est un organisme public qui regroupe 7 communautés de communes : Fumel Communauté, Grand Villeneuvois, Bastides en Haut Agenais Périgord, Penne d'Agenais, Lot et Tolzac, Canton de Prayssas et Confluent. C'est un organisme créé en 1997 qui est au service du développement du territoire ; Il négocie des contrats avec les financeurs publics (Europe, Etat, Région, Département) pour aider les projets publics ou privés à voir le jour. Il anime et coordonne les thématiques suivantes :

- l'entretien des rivières (en fonction de l'adhésion des collectivités à ce service),
- la revitalisation des centres bourgs (programme européen leader),
- le tourisme,
- Internet à haut débit par la technologie wimax.

Vous avez un projet privé, public, associatif, dans une des thématiques et sur ce territoire : contacter le Smau47 : 05 53 88 79 88. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du Syndicat (<http://www.vallee-lot-47.eu/>)

Information par thématique

1) Soyez « Leader » dans les centres bourgs de la « Vallée du Lot 47 » !

Un projet innovant en centre bourg ? Téléphonnez au sma47 !

Le sma47 (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot 47) porte un programme de financement européen, le programme Leader. Celui-ci favorise l'émergence de projets innovants permettant de renforcer l'attractivité des centres-bourgs du territoire et d'améliorer leur capacité à accueillir de nouveaux habitants et touristes.

Ce programme a officiellement démarré en octobre 2016 et durera jusqu'en 2020. Les projets soutenus dans le cadre de cette démarche sont notamment : les études de réaménagement urbain, l'implantation d'activités innovantes en cœur de bourg, les actions en faveur des 16-30 ans, la mise en tourisme du patrimoine architectural et naturel des villages...

Personne publique ou privée, vous souhaitez mettre en œuvre un projet innovant, contactez les animateurs du programme Leader pour connaître son éligibilité aux subventions :

Page Facebook (Programme Leader « Vallée du Lot 47 ») 05 53 88 79 88

2) Le tourisme et la découverte de votre territoire vous intéresse ?

- **Vous avez un projet qui valorise villages, fermes ou le lot et autres cours d'eau ?**

Contactez le Pays de la vallée du Lot 47.

- **Téléchargez l'application « les 7 familles d de la vallée du lot 47 »** conçu pour les smartphones avec les offices de tourisme, vous fera aimer le patrimoine en vous amusant. Parcourez le territoire, 80 sites sont explorés de manière amusante et 7 géocaches sont à découvrir avec leurs « trésors ».



3) Internet à haut débit par la technologie des ondes hertziennes (WiMax) monte en débit !

En 2017, plus de sites et plus de débit (6Mb à 20 Mb !) : c'est le moment de se renseigner auprès de la société SDNum territoire sans fil : 01 40 13 07 27

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE PRAYSSAS



De gauche à droite : Mdl/Chef PORTAL, Olivier ; Mdl/Chef CABASSUT Cédric ; Adjudant DAVID Christophe, Brigadier GUITTON Romain ; élève Gendarme LANUC Mélody ; élève Gendarme LAFONT Matthieu

La brigade de PRAYSSAS, commandée par l'adjudant DAVID Christophe a son effectif au complet avec le renouvellement de trois des six personnels depuis décembre l'année dernière (départ du Mdl GUIONNET, du Chef SOUCHET et du Chef PERRIER),

La communauté de brigade de AIGUILLON, commandée par le major Patrick GABRIEL, regroupe les brigades de PRAYSSAS, PORT SAINTE MARIE et AIGUILLON. Ce regroupement permet d'apporter à la population, un service et une sécurité permanente. Une des trois unités intervient 24 heures sur 24, de jour comme de nuit.

HORAIRES D'ACCUEIL DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE PRAYSSAS :

Un accueil est toujours disponible au sein de la brigade de AIGUILLON, du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 le dimanche et jours fériés.

Un accueil ponctuel est cependant possible à la brigade de PRAYSSAS après prise de rendez-vous téléphonique.

Ce dispositif permet de renforcer la présence sur le terrain et assurer les surveillances dans le cadre du plan d'action national de surveillance renforcée.

Un accueil téléphonique permanent vous permet de contacter la gendarmerie en composant le **05.53.68.41.35**. En cas d'urgence composez le : **17**

QUELQUES CONSEILS UTILES :

- Fermez vos portes et fenêtres lorsque vous quittez votre maison
- Les personnes âgées ne doivent pas ouvrir leurs portes aux inconnus
- Ne conservez pas chez vous des sommes d'argent importantes
- Éviter les démarches routinières
- Faites preuve de civisme et citoyenneté